



## Assistante social et juge des enfants

Par **Pressillia Edjkouane**, le **16/12/2016** à **17:56**

Bonjour suite a une enquete social nous avons eu une mesure faite a notre demande d'une educatrice et tifs ils considerais que notre maison etait dangeureuse manque d'hygiene et et que nos enfants ne nous ecoutais pas assez 1 ans apres la mesure nous avons demenager pour un appartement plus grand chacune a sa chambre les filles ecoute et l'hygiene est impeccable cependant maintenant on nous reproche que les filles n'on pas un bon rythme de sieste et que ma fille de 2 ans et demi ne vas a l'ecole du faite que on en a eu marre alors que nos fille ont tous n'on jamais ete frapper et que on est des parent poule il envoie le dossier au juge des enfant et refuse de nous dire le contenu du rapport